



Lettre ouverte

Contact : association « Vigilance Patrimoine Paysager et naturel »
VPPN du collectif 34-12, 17 rue du Mazel, 34700 LODEVE

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris

Montpellier, le 6 juin 2024

Monsieur le Président de la République,

Des ingénieurs spécialistes des questions de l'énergie l'affirment, non pas sur la base de leurs opinions ou convictions politiques, mais sur celle des lois incontournables de la physique et de leur connaissance du fonctionnement des réseaux électriques¹ :

L'éolien en France est d'inutilité publique majeure.

1-L'éolien industriel ne peut jouer qu'un rôle insignifiant en France pour lutter contre le réchauffement climatique : en effet, notre pays qui utilise désormais très peu de combustibles fossiles, produit essentiellement de l'électricité d'origine nucléaire et hydraulique. Ce sont ces deux énergies qui permettent aux émissions des gaz à effet de serre (GES) de notre production d'électricité d'être, de très loin, les plus faibles des grands pays industrialisés.

En outre, comme vous le savez, quand des éoliennes produisent, nos principales productions pilotables doivent être réduites, alors que leurs émissions de GES sont bien plus faibles que celles de l'éolien (nucléaire et hydroélectricité : 4 et 6 g CO₂eq par kWh produit, contre éolien terrestre 14g et éolien maritime 16g, selon les plus récents calculs de l'ADEME).

Bien sûr, il pourrait nous être rétorqué que plus nous produisons d'électricité éolienne, plus nous décarbonons l'électricité des autres pays d'Europe qui utilisent encore beaucoup les combustibles fossiles.

Cependant, comment pouvons-nous accepter d'industrialiser à marche forcée la ruralité, de dégrader nos espaces terrestres et maritimes, de détruire la pêche artisanale et la biodiversité, de briser la cohésion sociale, uniquement pour exporter vers l'Europe de l'électricité intermittente subventionnée par les Français, parfois même à des prix négatifs?

Si nous voulons lutter contre les gaz à effet de serre (GES), investissons prioritairement et plus fermement dans la décarbonation des transports, la rénovation thermique des bâtiments et les sources de chaleur renouvelable (solaire thermique, géothermie...).

¹ Voir, entre autres, les travaux de nombreuses institutions et personnalités : Académie des sciences, Académie des technologies, CEREME, Fondation Concorde, GSCE (Groupe des Scientifiques et des Citoyens pour l'Électricité), Jean-Marc Jancovici, et ceux des experts scientifiques de la Fédération Environnement Durable.

2 – Si, à l’avenir, la production pilotable et non carbonée devenait insuffisante (perte de disponibilité du nucléaire ou accroissement de la demande d’électricité), une augmentation de la production industrielle d’électricité éolienne et solaire photovoltaïque intermittentes, aléatoires, non-pilotables et non stockables, ne pourrait satisfaire aux besoins des français sans qu’il y soit associé impérativement un complément d’électricité fourni par des nouvelles centrales pilotables à combustible fossile de même puissance installée. Celles-ci pour compenser les considérables aléas et fluctuations des électricités intermittentes de façon à ajuster sur le réseau la production et la consommation d’électricité à chaque instant, évitant le blackout ou le délestage d’une partie de la clientèle.

L’affirmation si fréquente² qu’en attendant le nouveau nucléaire, l’éolien et le solaire photovoltaïque permettront de faire face à une consommation accrue d’électricité dans les 10 à 20 années qui viennent est donc une dangereuse imposture, si elle masque cette réalité.

Notons que d’autres pays d’Europe augmentent aussi massivement leurs capacités d’électricité intermittente, mais prévoient en parallèle de nouveaux programmes de centrales pilotables au gaz (Allemagne, Royaume Uni...). **Recourir à des importations contractuelles d’électricité carbonée en provenance de ces pays, en attendant le nouveau nucléaire, s’opposerait à notre souveraineté énergétique et n’améliorerait pas non plus notre bilan carbone.**

Il est vrai que RTE ne prévoit pas de back-up carboné pour anticiper nos nouveaux besoins à 10 ans, mais d’y substituer des batteries à faible stockage journalier (surtout adaptées au rythme solaire) et des outils de flexibilité. Cependant ceux-ci sont souvent expérimentaux ou purement théoriques, à l’acceptabilité sociale incertaine, l’ensemble ne pouvant certainement pas être à l’échelle des besoins de notre pays.

3- Ces ingénieurs constatent aussi que les électricités intermittentes font inexorablement grimper le coût de production de notre électricité à cause du double investissement nécessaire (éolien/ solaire PV industriel et centrales pilotables) pour une même consommation d’électricité. D’autres surcoûts sont dus à la gestion de l’intermittence, à la perte de performance des centrales nucléaires associées qui doivent moduler arbitrairement leur production, mais aussi au développement et à la restructuration du réseau électrique pour intégrer les sources éoliennes dispersées dans les campagnes ou concentrées sur les côtes. Il s’agit là d’un gaspillage de centaines de milliards d’euros !

L’opinion publique commence à comprendre les conséquences de cette politique énergétique mal ciblée qui gaspille des sommes folles et prélève indirectement une lourde dîme sur notre économie, dédiée au développement massif d’électricités intermittentes inutiles, dont les tenants et aboutissants ne sont généralement pas expliqués par les médias.

Les Français constatent principalement la dégradation de plus en plus insupportable de leur qualité de vie, des paysages et de l’environnement.

Quand ils mettront en corrélation directe les échecs ruineux de cette politique énergétique avec l’augmentation de leurs factures l’électricité, ils se retourneront alors contre leurs élus et leurs dirigeants.

Cette politique, affirment les associations et personnalités signataires de cette lettre, est déraisonnable car non fondée scientifiquement, destructrice de l’environnement et d’activités essentielles et ruineuse pour le pays. Elle doit être revue de fond en comble.

Nous vous prions ainsi, Monsieur le Président, de bien vouloir surseoir à toute nouvelle implantation industrielle d’éoliennes terrestres et maritimes dans notre pays tant que les conséquences de toute nature d’un développement des électricités intermittentes n’auront pas été soigneusement analysées par un comité d’experts indépendants et qu’un débat n’aura pas eu lieu à ce sujet au Parlement sur la base du rapport public qu’ils produiront.

² Mattias Vandenbulcke, directeur de la stratégie chez France Renouvelables déclarait récemment : « *Il y a désormais un consensus pour dire que les renouvelables (comprendre éolien et solaire photovoltaïque) vont pourvoir au besoin supplémentaire d’énergie dans les quinze à vingt ans qui viennent, car les nouvelles centrales nucléaires, elles, ne seront pas prêtes avant 2035* ». La deuxième révolution des réseaux électriques en France.- In : Le Monde, 04-04-2024.

Vous seul pouvez inciter à la promulgation d'un moratoire sur l'éolien industriel terrestre et maritime, pour éviter un massacre environnemental et économique de notre pays.

Dans l'espoir d'une réponse positive à l'appel de nombreuses associations et personnalités, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre profond respect.



Catherine Boutin
FED-Administration



Gilles Forhan
APPGE



Gérard Soufflet
Ingénieur Supélec



Bernard Durand
Ingénieur des Mines



Florent Caulier
*Collectif Vent debout
PIEBÎEM*



Marjolaine Villey-Migraine
Collectif 34-12



N. Beauzemont.
Gardiens du large.



Eric GUILLOT
Président



Christophe Vinson



Marcel Puygrenier.



Georges Clément



Christian Gayet



Johnny Wahl
SYNADEPA



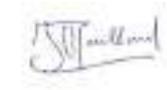
Xavier MATHIEU
stop-éolien 16



Philippe Jacquelin.
Villes et Villages en Campagne



Jean PANEL
Pas de vent



J. Maillard
Initiative climat énergie



M.R Du Boullay
Cap Littoral



S. Dubois
Collectif ECEP



G.Poirier
Protection Les P Dalles

Copies à :

- Monsieur le Premier Ministre
- Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires
- Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances de la Souveraineté industrielle et numérique.
- Monsieur le Ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie.

PERSONNALITES SIGNATAIRES :

BEAUZEMONT Nathalie, ingénieure ISEP (Institut Supérieur d'Electronique de Paris).

BERCOFF (Van den) Bernard, ingénieur commercial (Solvay Business School, Belgique)

BUTRE Jean-Louis, ingénieur Physique et Chimie de Paris.

COMBY Bruno, polytechnicien, ingénieur en énergies et techniques avancées (ENSTA), expert et consultant sur l'énergie et l'environnement.

DEFFRENNES Marc, ingénieur civil de l'Université catholique de Louvain (UCL), expert en énergie, ex-fonctionnaire de la Commission européenne et de l'OCDE

DELAUNEY Serge, consultant Senior en énergies .

De REVIERS Bertrand, ingénieur, expert international (Economie, Développement).

DHERMONS Michel, ingénieur militaire en Electrotechnique et Thermodynamique.

DUPEYRAT Alain, ingénieur

DURAND Bernard, ingénieur des mines, ancien président du Comité scientifique de l'European Association of Geoscientists and Engineers.

FABRY Jean-Pierre, ingénieur physicien, consultant

FLOCARD Hubert, ex directeur de recherche au CNRS.

FURFARI Samuel, ancien haut fonctionnaire européen de la direction générale de l'énergie, professeur de politique énergétique et de géopolitique.

GAVEAU Bernard, polytechnicien, docteur ès sciences mathématiques.

GAYET Christian, ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Electricité Supélec (ESE).

GOULARD François, ingénieur de l'Ecole Centrale, ancien président du conseil départemental du Morbihan, ancien ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

GUEZENEC Jean-Yves, ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité Supélec (ESE).

HENRION François, ex-président de la Banque du Brabant.

LAURE Philippe, ouvrier retraité.

LE FLOCH-PRIGENT Loïk, industriel.

LE GORGEU Jean-Pierre, géophysicien.

LEGRAIN Christian, ingénieur civil, vice-président de l'European Nuclear Society.

LENAIL Bernard, ingénieur, énergéticien.

LO CASCIO Antonio, expert indépendant auprès de la Commission Européenne pour la Recherche scientifique, membre du conseil d'administration de la Société européenne des ingénieurs et des industriels.

MAILLARD Bernard, polytechnicien, ingénieur, énergéticien.

MAILLARD Jacques, docteur ès sciences.

MARLOT Jacques, ingénieur civil de la Faculté polytechnique de Mons- Belgique.

MONCANY Maurice, professeur honoraire des Universités : Biologie moléculaire, Expression génétique, Virologie moléculaire.

MORITZ Gilbert, ingénieur, énergéticien.

OURY Jean-Paul, docteur en histoire des sciences et technologies, essayiste, éditeur de European Scientist.

PELLEN André, ingénieur, énergéticien.

PETIT Gérard, ingénieur, énergéticien.

PILATE Servais, ingénieur civil, Enghien, Belgique.

PINAUD Daniel, ancien sous marinier, ex-cadre de la métallurgie.

POLLYN Michel, ingénieur ECAM, Bruxelles, énergéticien.

RASS Gérard, ingénieur agronome.

RICHET Sébastien, ingénieur, grande organisation internationale.

RIEG Claude-Yves, ingénieur des Arts & Industries de Strasbourg.

RIOU Jean-Pierre, chroniqueur sur l'énergie, rédacteur du blog « Le Mont Champot ».

SEMPERES Christian, Secrétaire Général du Syndicat Interprofessionnel des métiers de l'accompagnement, du coaching et de la supervision (SIMACS).

SIMONET Jacques, ingénieur, énergéticien.

SOUFFLET Gérard, ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité Supélec (ESE).

TACCOEN Lionel, directeur de la Lettre "Géopolitique de l'Electricité", ex-président élu du Comité Consultatif de l'Energie auprès de la Commission Européenne.

TAMAIN Bernard, professeur des Universités, physicien

VAZEILLE François, physicien des particules, ex directeur de recherche émérite au CNRS et au CERN.

VUILLEZ Jean-Philippe, professeur des Universités -ex Praticien Hospitalier.

FEDERATIONS, COLLECTIFS ET ASSOCIATIONS SIGNATAIRES :

ANDRE Benoît, président de l'association pour la protection de l'environnement du Bessin-APEB-14.

ARTHUR Didier, président de l'association Sauvegarde et Avenir de Sacy-le-Petit (SASAPE) - 60.

BASCLE Marie, maire de la Commune de Les Mathes-La Palmyre 17.

BEAUZEMONT Nathalie, présidente du collectif d'associations « Gardiens du Large » - 56.

BECQUET Olivier, gérant de la Coopérative des artisans pêcheurs associés du Tréport-76.

BLANCHAT Thierry, président de l'association DELIVRE- 49.

BLED DE LA PORTE Isabelle, présidente de l'association « Montreuil en Caux tempête » - 76.

BOÛAN Hubert, président du collectif pour la sauvegarde du pays Breton- 22, 35, 56.

BOUTIN Catherine, coordination du collectif national « Pour Un Littoral Sans Eolienne » (PULSE). Vice-présidente de l'association « SOS à l'Horizon » – 76.

BUTRE Jean-Louis, président de la FED – Fédération Environnement Durable- France. (1100 associations et collectifs adhérents)

CARON Jean-Pierre, maire-adjoint de la Commune de Les Mathes-La Palmyre

CARRIERE Patrick, trésorier de l'association Symbios – 15.

CAULIER Florent, président du collectif d'associations « Vent debout »- 59.

CHARRIER Mireille, présidente de l'association pour la protection des paysages et de l'environnement de Lathus -38.

CLÉMENT Georges, président de l'association Sauvegarde des Côtes d'Opale Picarde - 80.

COUDER Michel, président de VENT DES MAIRES, association de 839 élus en fonction. France.

DE BELDER Eric, président de l'association de Protection du Paysage Pézenol -34.

DELAUNAY Serge, vice-Président du Collectif d'associations contre les éoliennes du Bois des Lens- 30

DESROUSSEAUX Philippe, secrétaire général de l'association « Orient Sud Environnement » (OSE)-10.

DHERMONS Michel, membre de l'association « Vivre en Boischaut ».

DORE Alain, co-Président PROSIMAR, coordinateur « éoliennes en mer St Nazaire La Baule Guérande» DLM - 44.

DUBOIS Stéphane, président du Collectif d'associations « Environnement Champenois En Péril »(ECEP) - 51.

DU BOULLAY Marie-Raphaëlle, présidente de l'association Cap Littoral- 76.

DUREUIL Bernadette, présidente de l'association Stop Eolienne Sussey -21.

FAURE Michel, président de l'association «Environnement Confolentais et Charlois» (ECC) -16.

FORHAN Gilles, secrétaire de l'association pour la Protection du Patrimoine des Gorges de l'Escaumels (APPGE) -15 et 46.

GUILLOT Eric, président de l'association « Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer »(PIEBÎEM) - 56.

HIVA Marie-Christine, présidente de l'association pour la protection des sites de St Clément (APSSC) -17.

JACQUELIN Philippe, président de l'association « Villes et Villages en Campagne » - 89.

LECLERC de HAUTECLOCQUE COSTE, présidente de la Fédération « Stop Eoliennes Hauts de France » (45 associations).

LEGRAND Marie-Hélène, présidente de l'association de défense des droits des habitants des communautés villageoises et des sections de communes (AFSAS) - 43.

LUCCHINI Patrice, président de l'association « Vent Mauvais » -11.

MAILLARD Jacques, président de l'association « Initiatives pour le Climat et l'Energie» - 17

MAITREAU Karine, présidente de l'association « Chavagnes Authentique» - 49.

MATHIEU Xavier, vice-président de l'association des collectifs d'associations de la Charente « Stop éolien »-16.

MIJOULE Eric, président de l'association « Comité hier-aujourd'hui-demain » (CHAD) - 60.

PANEL Jean, association « Pas De Vent Chez Nous-Avenir Boischaut Sud » PDVCN-ABS -44.

PASQUIER Magalie, présidente de l'association « Agir Informer Respirer Ecouter » AIRE.- 45.

PINAUD Daniel, membre de l'association des écluses à poissons de l'île de Ré. ADEPIR - 17

PIQUENARD Yves, président de l'association pour la Conservation et la Protection de l'Environnement en Manche (l'ACPEM) - 50.

POINTIER Jean-Hugues, président de l'association Plateform Thiérache- 02.

POIRIER Gérard, président de l'association de Protection du Site des Petites Dalles- 76.

PUYGRENIER Marcel, président de l'association « Brisevent » -87.

RICHARD Roland, président de l'association « Protection Paysage et Environnement »- 31.

RIOU Jean-Pierre, coordinateur du groupe énergie du collectif Science-technologies-actions.

RIVAUD Pierre, président de l'association CAPRES-Aunis (Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité de l'Aunis)- 17.

SAILLER Charles-Henri, président de l'association ADERE, porte-parole du collectif stop éolien - 77.

SALLEY JEAN-PHILIPPE, président de l'association Alpes Provence Côte d'Azur Environnement (APCAE) et de Haut Buëch Nature - 05.

SCHNELL Jean-Philippe, président de l'association « Isigny-Grandcamp Environnement » - 14.

STEINBACH Daniel, président de la fédération Nationale « Vent de Colère ! ».

TEXIER Hervé, président de la fédération Belle Normandie Environnement (BNE), 65 associations de la région Normandie.

VILLEY-MIGRAINE Marjolaine, porte-parole du collectif pour la protection des paysages et de la biodiversité 34-12, son association VPPN. Cinquante associations de l'Hérault et Sud Aveyron.

VINSON Christophe, président de l'association « Vents Contraires» -31.

WAHL Johnny, président du syndicat national de défense des pêcheurs artisans. France.

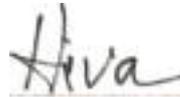
S.O.S. À L'
HORIZON
Protégeons l'océan



E. Mijoule
CHAD



C. Semperes
SIMACS



M.C. Hiva
APSSC



C. Rieg
Ingénieur



L. Le Floch-Prigent
Industriel



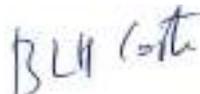
B. Dureuil
Stop Eoliennes Sussey



F. Caulier
Collectif Vent Debout



E. GUILLOT
PIEBÎEM



B. Leclerc de Hauteclocque Coste
Stop Eoliennes Hauts de France



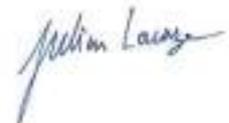
J. Maillard
Initiative Climat Energie



R. Richard
Protection Paysage environnement
Authentique



M.H. Legrand
AFASC



J. Lacaze
Sites et Monuments



J.P. Desrousseaux
OSE



B. André
APEB